

tions. De plus, le Collège possède, à six ou sept kilomètres au nord de Lyon, sur la rive gauche de la Saône, une campagne nommée *le Vernay*, vaste et bien située, où les élèves peuvent se livrer, une fois au moins par semaine, soit à leurs jeux habituels, soit aux exercices gymnastiques, sous la direction d'un professeur de gymnase militaire. Des établissements de bains chauds et froids sont situés presque aux portes du Collège : en outre, une salle de bains est établie dans le Collège même pour les élèves qui ne pourraient sortir sans inconvénient. La lingerie est composée de six pièces ; la clarté et la chaleur qu'on y entretient constamment permettent de conserver le linge dans un état de propreté et de sécheresse parfaites.

Après avoir ainsi décrit les différents départements du Collège, M. Pointe s'occupe des mesures générales de salubrité qui y sont prises. Une chaleur égale et permanente y est apportée et maintenue par des calorifères. La ventilation s'opère, soit par de fenêtres, des portes et des ventouses, soit par le nouvel appareil de M. Pecllet. La combustion de l'huile donne une lumière suffisante.

De là, l'auteur passe au régime alimentaire adopté dans le Collège. Le pain se fait dans la maison même. La viande et les autres comestibles sont l'objet d'une surveillance sévère. Les repas sont au nombre de quatre. Les jours maigres sont observés, mais seulement trois fois la semaine durant le carême. L'usage des liqueurs alcoolisées est défendu. En un mot, la régularité des repas, les intervalles suffisants et uniformes qui les séparent et la bonté des aliments sont des conditions dont l'ensemble constitue une véritable médecine prophylactique, qui produit les plus heureux effets sur la santé des élèves.

Le choix des vêtements et les soins de propreté sont des conditions nécessaires à la santé de tous : aussi doit-on y veiller attentivement dans les collèges. Dans celui de Lyon, les chemises sont généralement en fil de chanvre ; la cravate en soie ; l'habit, le gilet et le pantalon en drap, sauf pendant l'été où le pantalon est en étoffe légère. Dans l'intérieur de la maison, les élèves doivent avoir la tête découverte. Des lavages journaliers et des bains fréquents entretiennent chez les collégiens une propreté constante.

Sous ce titre : *De l'emploi du temps dans les collèges*, M. Pointe fait connaître l'ordre suivi par les élèves du Collège de Lyon, dans les exercices de toute espèce qui leur sont imposés ; puis il fait, sur l'emploi du temps, des réflexions générales, applicables particulièrement à la jeunesse. Les études exigées des élèves dit-il, sont nombreuses et très-diverses ; mais, ce qui en allège le fardeau, c'est précisément la variété. L'activité qui domine pendant cette partie de l'enfance et de la jeunesse qui s'écoule dans les collèges, peut produire de bons ou mauvais fruits, selon la direction qu'on lui donne ; bien réglée, elle prépare l'honnête homme, l'homme fort et, qui plus est, l'homme heureux.

Après avoir parlé de la séparation des élèves et avoir établi qu'elle est poussée aussi loin que possible au Collège de Lyon, l'auteur traite des exercices du corps. Les exercices dont on ne peut contester l'utilité, sous tous les rapports, sont un des premiers devoirs qu'il faut imposer à la jeunesse. Ils sont favorisés au Collège de Lyon par des appareils de gymnastique établis dans les cours, par des visites fréquentes aux écoles de natation, par la faculté d'apprendre l'escrime et la danse, et enfin par des excursions hebdomadaires dans les environs de la ville.

Si l'exercice est nécessaire, le repos ne l'est pas moins. Un sommeil de huit heures environ satisfait aux besoins des collégiens.

La régularité des sécrétions et des excrétions est plus favorisée dans un collège que partout ailleurs. D'un côté, la transpiration cutanée et pulmo-